



LICENCE PROFESSIONNELLE ESPACES NATURELS

Spécialité Biologie appliquée aux écosystèmes exploités

http://web.univ-pau.fr/SCIENCES_COTE_BASQUE/licencepro

Admission

- Admission sur dossier des candidats titulaires d'un diplôme de niveau BAC+2 (L2, BTS, DUT) dans le domaine des sciences de la vie.
- Formation accessible dans le cadre de la formation continue (salariés et demandeurs d'emploi).
- Possibilité de validation des acquis de l'expérience (VAE).



LEAP
Saint Christophe

Contacts

- **Directeur des études :**
JEAN-CLAUDE SALVADO (Maître de conférences)
Jean-claude.salvado@univ-pau.fr - Tél : 05 59 57 44 44
- **Scolarité :**
UFR Sciences et Techniques de la Côte Basque
Allée Parc Montaury - 64600 Anglet
MARGUERITE BAGOLLE
Tél. : 05 59 57 44 01
Scolarite.sciences-anglet@univ-pau.fr

Inscription

Les dossiers de demande d'admission sont à télécharger à partir du mois d'avril sur le site internet de la licence ou à demander par courrier auprès de la scolarité.

Pour toute demande d'admission dans le cadre de la formation continue, s'adresser au service FOR-CO (Tél. : 05 59 40 78 88 - Fax : 05 59 40 78 87 - Courriel : accueil.forco@univ-pau.fr).

Conception : Direction de la Communication - Impression : Centre de reprographie - UPPA - Janvier 2009



Objectifs et débouchés

Cette formation a pour but de former des naturalistes ayant de solides bases en biologie (niveau L2) aux techniques modernes du génie écologique et aux outils décisionnels permettant d'assurer la gestion, la promotion ou l'animation d'espaces naturels dans le cadre d'un développement durable.

Le diplômé, cadre intermédiaire de niveau II, exerce ses compétences au sein de collectivités locales, réserves naturelles, bureaux d'études, observatoires, conservatoires, laboratoires publics ou privés et industries.

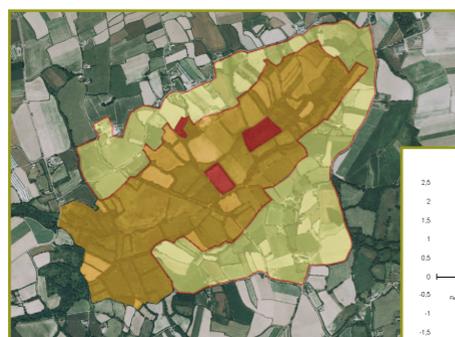
Certains de ces métiers sont référencés par l'ATEN (Atelier technique des espaces naturels : <http://metiers.espaces-naturels.fr>)

Fiches ROME les plus proches : 53131, 61114.

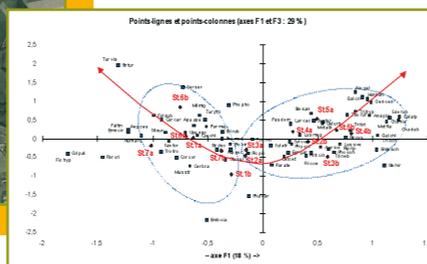
Compétences délivrées

Les diplômés sont capables de :

- Inventorier la faune, la flore, les milieux, les habitats d'un écosystème afin de le caractériser.
- Utiliser les logiciels de systèmes géographiques informatisés pour géo-référencer la biodiversité ou les habitats d'un écosystème.
- Maîtriser les outils statistiques pour l'analyse spatiale et temporelle des populations et des écosystèmes.
- Maîtriser les méthodologies à mettre en œuvre pour diagnostiquer l'état d'un écosystème dans le cadre d'une gestion durable.
- Synthétiser les données de terrain pour les communiquer au public (expositions, bases de données...)
- Utiliser les outils législatifs et réglementaires dans une perspective d'aide à la protection et à la gestion des espaces naturels.
- Proposer des solutions à apporter dans le cadre d'un développement durable.



Cartographie d'habitats



Traitement de données



Prélèvements IBGN



Inventaire ornithologique



Identification d'invertébrés

Enseignements

La licence professionnelle espaces naturels comprend 160 h de cours théoriques, 164 h de travaux dirigés, 163 h de travaux pratiques. L'ensemble de ces compétences sont mises en application dans le cadre des projets tutorés (150 h) et surtout, au cours du stage professionnel de 16 semaines minimum (en France ou à l'étranger).

SEMESTRE 5

UE OBLIGATOIRES	COEF.	ECTS	COURS	TD	TP
Biochimie, biologie cellulaire et moléculaire	0	0		20 h	
Pédologie	0,75	3	9 h	4 h	6 h
Géomatique	1	4	10 h	10 h	19 h
Systematique et évolution des végétaux	1	4	23 h		16 h
Systematique et évolution des animaux	1	4	15 h	8 h	16 h
Traitements statistiques des données	1,5	6	24 h	15 h	19 h
Dynamique des populations et des écosystèmes	1	4	19 h	14 h	6 h
Langue vivante	0,5	2		39 h	
Droit et législation de l'environnement	0,75	3		39 h	

UE COMPLÉMENTAIRES FACULTATIVES * (POINTS BONUS)

Activités physiques et sportives
Animations scientifiques

SEMESTRE 6

UE OBLIGATOIRES	COEF.	ECTS	COURS	TD	TP
Biologie expérimentale	1	4			39 h
Biodiversité, bioindication	1	4	19 h		20 h
Diagnostic des milieux, gestion des risques	1	4	25 h	4 h	10 h
Gestion écologique	1	4	16 h	11 h	12 h
Projet tutoré	2	6		150 h	
Stage professionnel (France ou étranger)	2,5	8	16 semaines minimum		

Chaque unité d'enseignement (UE) validée conduit à l'octroi des crédits européens (ECTS) correspondants. La validation d'un semestre conduit à l'obtention de 30 ECTS, celle de l'année à 60 ECTS.